

MATIÈRES PLASTIQUES : RÉPONDRE À LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE ET AUX RECOMMANDATIONS FRANÇAISES – Réf. EC50

RÈGLEMENT UE 10/2011, RÈGLEMENT CE 282/2008

Avis de nos clients : satisfaits ou très satisfaits : 100 % | utilité de la formation : 100 % (calculs réalisés sur la base des sessions dispensées en 2024)



OBJECTIFS

Identifier les exigences de la réglementation applicables aux matériaux, articles et emballages en matières plastiques destinés au contact des produits alimentaires

Connaître les tendances et les développements attendus

Savoir vérifier la conformité des matières plastiques aux exigences réglementaires



LES AVANTAGES

Session de 3 matinées consécutives en classe virtuelle

Présentation des méthodes

Expertise terrain de l'intervenant

Exercices ludiques



INTERVENANT(S)

Chaque formation fait intervenir un spécialiste ou un expert des différents domaines abordés pendant la formation

Parmi eux :

- **Jean-Mario JULIEN**
Expert en matériaux au contact des aliments
- **Patrick SAUVEGRAIN**
Consultant externe, expert Matériaux au Contact des Denrées Alimentaires

Responsable pédagogique de la formation :

Jean-Mario JULIEN

Public :

- Fabricants, utilisateurs conditionneurs, distributeurs, exportateurs, importateurs de matériaux, d'articles et d'emballages en matières plastiques destinés au contact des aliments
- Responsables assurance qualité, ingénieurs recherche et développement

Niveau requis :

- Aucun prérequis obligatoire

Moyens pédagogiques et techniques :

- Exposés
- Exercices
- Travaux pratiques
- Support de la formation
- Temps d'échanges avec l'intervenant
- Les participants sont invités à se munir d'un smartphone, une tablette ou un ordinateur dans la mesure du possible

Pour les sessions en classe virtuelle :

- Une connexion micro et webcam est nécessaire pour le bon fonctionnement de la formation. Prévoir des écouteurs et un double écran accessoirement.
- Hotline technique : hotline@lne.fr
- Hotline pédagogique : formation_admin@lne.fr
- Visioconférence LNE compatible avec tous les navigateurs
- Les documents supports et le lien de connexion sont envoyés la veille par mail

Modalités d'évaluation :

- QCM comparatif en début et fin de formation
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client est remis en fin de stage

Modes de formation :

- Inter-entreprises : oui
- Intra-entreprise : oui

Modalités pédagogiques :

- Présentiel : non
- Classe virtuelle : oui
- E-learning : non
- Blended learning : non

MATIÈRES PLASTIQUES : RÉPONDRE À LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE ET AUX RECOMMANDATIONS FRANÇAISES – Réf. EC50

RÈGLEMENT UE 10/2011, RÈGLEMENT CE 282/2008



PROGRAMME

Phénomène de migration et paramètres d'influence des transferts de matière

- Définition de la migration et paramètres de diffusion de la matière
- Quelles sont les substances qui migrent ?
- Le modèle européen pour évaluer l'exposition des consommateurs

Mesures générales de la réglementation européenne

- Le contexte européen (évaluation du risque, gestion du risque, rôles des instances)
- Les dispositions générales et les bonnes pratiques (règlements CE n°1935/2004 et CE n°2023/2006)

Mesures spécifiques applicables aux matières plastiques (règlement UE n°10/2011)

- Domaine d'application, matériaux et objets concernés
- Liste positive et substances autorisées dans la fabrication des matériaux
- Limites de migration (globale et spécifique)
- Notion de barrière fonctionnelle
- Règles de contrôle de la conformité des matériaux
- Déclaration écrite de conformité

Les guides de la DG SANCO pour la mise en application du règlement UE n°10/2011

- Guide sur les exigences générales concernant les matières plastiques
- Guide sur les échanges d'informations dans la chaîne d'approvisionnement
- Guide sur la modélisation de la migration

Mesures spécifiques applicables aux matières plastiques recyclées (règlement CE n°282/2008)

- Domaine d'application
- Exigences requises
- Autorisation et contrôle des procédés

Mesures spécifiques applicables aux matériaux et objets actifs et intelligents (règlement CE n°450/2009)

Mesures spécifiques applicables aux vernis époxydiques (règlement CE n°450/2009)

Recommandations applicables aux matières plastiques

- Encres et matériaux imprimés
- Adhésifs et colles
- Vernis et revêtements

Focus sur

- Bisphénol A
- Huiles minérales

Les projets de réglementation en cours

MATIÈRES PLASTIQUES : RÉPONDRE À LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE ET AUX RECOMMANDATIONS FRANÇAISES – Réf. EC50

RÈGLEMENT UE 10/2011, RÈGLEMENT CE 282/2008

Évaluer la conformité des matières plastiques destinées au contact des aliments

- Les obligations et responsabilités des opérateurs du marché
- Les outils pour démontrer la conformité
 - Calculs, modélisation
 - Analyses de migration globale et spécifique (principes, normes, méthodes d'essai)
 - Test sensoriel
 - Exploiter les informations disponibles
 - Établir une déclaration écrite de conformité (DoC)

Veille réglementaire : les sites internet sur les matériaux au contact des aliments

Évaluation du stage et conclusions



SESSION(S) PLANIFIÉE(S)

Consulter le calendrier des sessions de formations : [Calendrier](#)

Partenaire : /

Nature de la formation (article L6313-1) : L'action suivie est une action de formation.

Modalités et délais d'accès : Après retour de la convention signée, vous bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours.
Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande.
Pour une information complète, consultez les [conditions particulières et modalités pratiques](#) des formations LNE.
Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites.

Accompagnement des personnes en situation de handicap : La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / referent.handicap@lne.fr, afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

Contact : LNE / 01 40 43 37 35 / formation_admin@lne.fr / www.lne.fr